

Contractant : Soluciones Proconi SRL · CUIT (identifiant fiscal argentin) : 30-71747223-5

Politique d'Éthique et Système Interne d'Information

1. Introduction et engagement éthique

Soluciones Proconi SRL (ci-après, « **SPFire** » ou « l'Organisation ») s'engage fermement à respecter les normes les plus élevées d'éthique, d'intégrité et de transparence dans toutes ses opérations. Cette politique est la pierre angulaire de notre Modèle de Conformité.

Nous reconnaissons que la construction et le maintien d'une culture éthique solide nécessitent des mécanismes de communication efficaces pour détecter d'éventuelles violations. Cette Politique établit les principes régissant notre Système Interne d'Information (le « **Canal d'Éthique** »), garantissant la protection des lanceurs d'alerte, la confidentialité et la protection des données.

2. Objet de la politique

- Développer et respecter les valeurs éthiques de SPFire.
- Établir les principes généraux régissant le Système Interne d'Information et le Canal d'Éthique.
- Favoriser une culture de conformité et de prévention des conduites contraires à l'éthique et à la légalité.
- Détection précoce des irrégularités pouvant présenter un risque réputationnel ou juridique.
- Garantir la protection effective du lanceur d'alerte contre les représailles.

3. Champ d'application

Cette politique s'applique à :

- Tous les **employés** de SPFire, quels que soient leur poste ou type de contrat.
- **Représentants**, dirigeants et membres de tout organe d'administration.
- **Tiers connexes**, incluant fournisseurs, clients, contractants, sous-traitants, collaborateurs et toute personne entretenant une relation directe de travail, commerciale ou professionnelle avec Soluciones Proconi SRL, ainsi que les anciens employés et candidats aux processus de sélection.

Les mesures de protection s'étendent également aux collaborateurs à l'enquête, aux familles du lanceur d'alerte et aux personnes morales connexes.

4. Portée des informations

Le Système Interne d'Information est conçu pour signaler :

- Actes ou omissions susceptibles de constituer des infractions au **Droit de l'Union européenne**, aux termes de la Directive (UE) 2019/1937, ou affectant les intérêts financiers de l'UE ou le marché intérieur.
- Actes ou omissions susceptibles de constituer une **infraction pénale ou administrative grave ou très grave** selon la législation argentine applicable.
- Conduites contraires à la **réglementation interne** de SPFire, notamment en matière de protection des données, sécurité de l'information, propriété intellectuelle et, le cas échéant, du Code de Conduite.

Le Canal d'Éthique ne doit pas être utilisé pour des réclamations strictement liées au travail qui ne constituent pas une violation grave, lesquelles doivent être canalisées par les procédures habituelles des Ressources Humaines.

5. Responsabilités

- **Direction / Management** : Principal moteur de la culture éthique.
- **Responsable du Système Interne d'Information** : Personne désignée par la Direction pour gérer les communications reçues de manière diligente, confidentielle et impartiale.
- **Employés et Tiers Connexes** : Ont l'obligation de signaler toute irrégularité potentielle détectée, en agissant de bonne foi.

6. Principes fondamentaux

6.1. Signalement de mauvaises pratiques

Tous les employés et tiers connexes ont la possibilité et l'obligation de signaler tout risque ou violation potentiel affectant Soluciones Proconi SRL.

6.2. Bonne foi et véracité

Les lanceurs d'alerte doivent agir avec des motifs raisonnables de croire que l'information communiquée est vraie. La communication d'informations fausses de mauvaise foi est interdite.

6.3. Présomption d'innocence

La personne enquêtée bénéficie de la présomption d'innocence, du droit de garder le silence et du droit de réfuter les preuves à son encontre.

6.4. Anonymat et confidentialité

Le Canal d'Éthique permet le signalement anonyme. Si le lanceur d'alerte s'identifie, la confidentialité absolue de son identité et de toutes les informations connexes est garantie.

6.5. Interdiction de représailles

SPFire interdit expressément tout type de représailles, menaces ou discrimination contre les lanceurs d'alerte agissant de bonne foi. Les représailles incluent : licenciements, suspensions, rétrogradations, évaluations négatives, refus de promotions, etc.

6.6. Impartialité et protection effective

Les communications seront traitées de manière équitable, objective et indépendante.

6.7. Proportionnalité

La collecte de données sera strictement limitée à ce qui est objectivement nécessaire à l'enquête.

6.8. Droits à l'audience et à la défense

Sauf circonstances exceptionnelles, la personne enquêtée sera entendue et aura le droit de présenter des preuves.

7. Protection des données

Les données personnelles incluses dans les communications seront traitées conformément à la **Loi argentine N° 25.326 sur la Protection des Données Personnelles**.

- SPFire mettra en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles nécessaires.
- Le lanceur d'alerte et toute partie intéressée peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, de mise à jour ou de suppression.
- Aucune donnée inutile ne sera collectée. Les informations personnelles non pertinentes seront immédiatement supprimées.

8. Canaux de communication

8.1. Canal d'Éthique interne

SPFire a mis en place un canal interne accessible via sp-fire.com/fr/linea-etica.

8.2. Canaux externes

L'utilisateur peut également recourir aux autorités publiques compétentes en Argentine.

9. Non-conformité

- Par un **employé** : sanctionné selon la Loi argentine sur le Contrat de Travail et les conventions collectives applicables.
- Par un **tiers connexe** : peut entraîner des actions résolutoires et/ou indemnitaires.

Les communications de mauvaise foi pourront faire l'objet de mesures disciplinaires et d'actions légales.

10. Publication et entrée en vigueur

Approuvée par la Direction de Soluciones Proconi SRL. Entre en vigueur à la date de publication sur sp-fire.com. Révisée périodiquement.